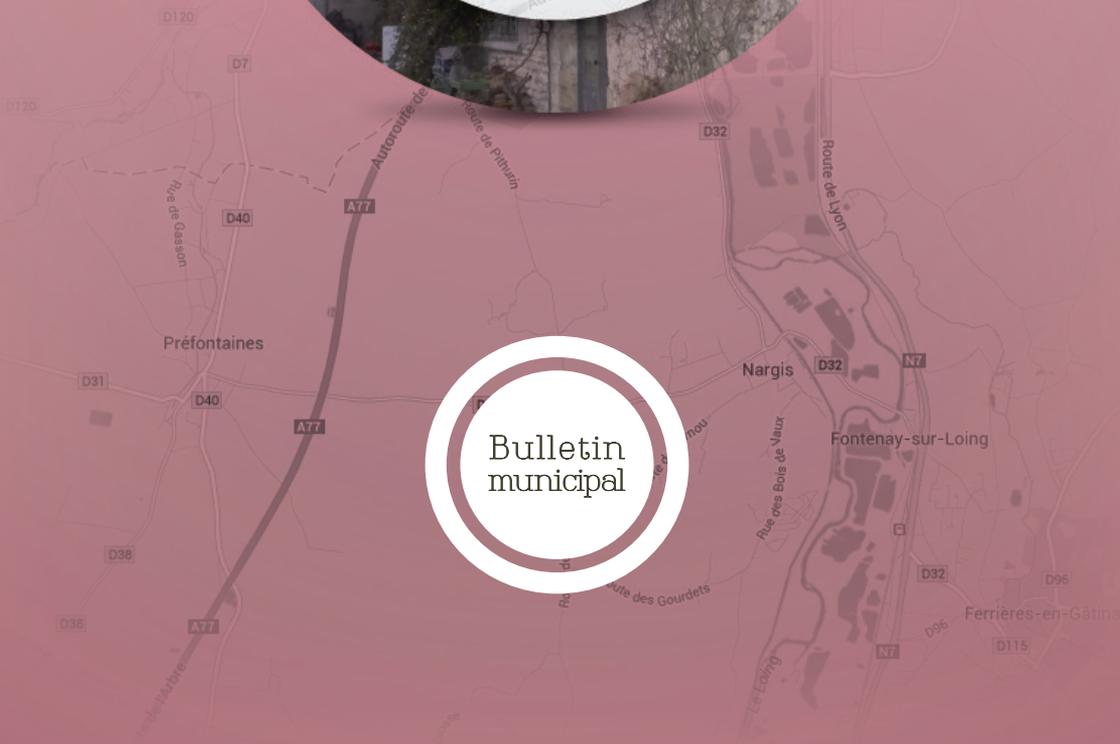




Nargis 2021

Bulletin
municipal



Édito du Maire



Nargissiennes, Nargissiens,

L'année 2020 s'en est allée, quel soulagement !

On ne la regrettera pas. Ce fut en effet une année difficile, pénible comme on n'en a pas connu depuis très longtemps. D'abord, elle laisse derrière elle son lot de souffrances avec la disparition d'êtres chers dans nos familles ou parmi nos amis ; mais elle nous laisse aussi des traces morales et financières, et ces traces seront difficiles à effacer pour un certain nombre d'entre nous. Malheureusement la nouvelle année en supportera les conséquences pendant quelques mois encore. Comme en 2020, différentes manifestations seront très certainement reportées ou supprimées à cause de ce virus, mais il faut avoir confiance en nos chercheurs mondiaux qui seuls peuvent nous sortir de cette impasse. Chaque jour qui passe nous rapproche de la victoire contre l'épidémie de Covid 19. Redoublons de prudence et de bon sens afin de ne pas être contaminés maintenant que l'issue se profile. Nous nous retrouverons bientôt avec plus de joie, et nous pourrons à nouveau avec grand plaisir serrer nos proches et nos amis dans nos bras.

Encore un peu de patience... Pour la nouvelle année, je formule le vœu suivant : que joie, bonheur et amour reviennent ou restent à l'ordre du jour pour chacun d'entre vous !

BONNE ANNÉE 2021



PASCAL DE TEMMERMAN
VOTRE DÉVOUÉ MAIRE

Le Conseil municipal et le personnel communal se joignent à Pascal De Temmerman pour vous souhaiter une très belle année nouvelle.



le Mot

de la Commission de Communication

A vous qui ouvrez ce bulletin, Madame ou Monsieur, la commission de communication du Conseil municipal de Nargis, est heureuse de vous saluer et de vous accompagner dans cette lecture.

Etrange année, année à oublier et dans le même temps année inoubliable. Une année qui n'a vu notre installation officielle qu'à la fin du mois de mai 2020, nous privant ainsi d'un temps légitime d'approche des différents dossiers. Mais surtout l'année du paradoxe le plus regrettable qui soit : nous avons bâti notre programme de travail sur le concept du partage et l'un des axes majeurs de nos vies respectives fut la distanciation physique ... Impossibilité de se réunir et d'échanger. Nous avons utilisé au mieux les media qui sont les nôtres : site internet, Facebook, SMS à la population et le ferons encore plus si dans les mois à venir, les rapprochements n'étaient pas possibles. Nous veillerons à ce que les hameaux ne se sentent pas isolés et nous rapprocherons d'eux par des rencontres spécifiques. Et pour certaines de nos actions, directement liées à la vie du village, nous ferons appel à vous. Le 3ème et le 4ème âge ont été fortement pénalisés par l'arrêt

des actions qui leurs étaient dédiées, c'est très dommageable et nous préoccupe beaucoup au même titre que les frustrations ressenties par les jeunes générations. Il nous faudra montrer l'audace que nous revendiquons pour tenter de pallier ces manques.

Nous sommes tous très attachés à notre ruralité et au charme de notre village. Nargis n'a pas d'autre facteur d'évolution économique que le tourisme et avec l'aide de la CC4V et du Département nous travaillons en ce sens. A l'heure où nous écrivons il est très difficile de programmer actions et événements mais ne baissons surtout pas les bras, en commençant par bien vous protéger pour résister à ce virus hostile.

Les périodes difficiles sont celles où la solidarité se montre ou fait défaut : Nargis a connu de très belles actions solidaires et soyez en tous remerciés.

L'équipe de communication se joint à Pascal De Temmerman maire, pour vous souhaiter une belle année nouvelle, riche de petits bonheurs quotidiens. Qu'elle vous mette à l'abri des peines et des tourments et vous offre la sérénité.



Bon à
connaître
Pages 6 à 11

2020,
l'année du
port du
masque
Pages 12 à 27

- Numéros utiles
- Professionnels et artisans de Nargis
- Rezo pouce : l'autostop solidaire et règlementé
- Le service Eco habitat
- Escapades dans le Loiret
- Le Refuge de Nargis
- Internet et le THD radio, la suite...

1/ AVANT LES MASQUES

- On s'amuse encore
- On se prépare

2// ON COMMENCE À FABRIQUER !

- On s'organise
- La nouvelle équipe municipale

3/ LES MASQUES : ON NE LES QUITTE PLUS

- On s'adapte
- Covid et actions de solidarité

Sommaire

Masque ou pas masque

Pages 28 à 31

- Bilan et perspectives
- Batiments communaux et foncier
- Travaux et matériels de voirie
- Service des eaux
- Les prévisions pour 2021

Des informations qui ne masquent rien

Pages 32 à 35

- Le photovoltaïque
- Plus près de nous
- Du cinéma à Nargis

Vie associative État-civil

Pages 36 à 40



Bon à connaître

COMMENÇONS PAR QUELQUES
DONNÉES INDISPENSABLES

Numéros utiles nationaux

URGENCES

Samu.....	15
Police Secours.....	17
Pompiers.....	18
Urgences.....	112
S.O.S médecin.....	3624
Centre antipoison.....	01 40 05 48 48
SOS psychiatrie.....	01 47 07 24 24
Pharmacies de garde... se renseigner auprès des commissariats	

SERVICES SOCIAUX

Samu social.....	115
Enfance maltraitée.....	119
Maltraitance des personnes âgées..	01 42 50 11 25
Violences conjugales.....	39 19
Croix-Rouge écoute.....	0 800 858 858
Suicide écoute.....	01 45 39 40 00
Enfants disparus.....	116 000

SÉCURITÉ

EDF/GDF.....	0 810 010 333
SNCF.....	36 35



NUMÉROS UTILES LOCAUX OU PROCHES

CENTRE MÉDICAL ET PARAMÉDICAL DE DORDIVES

Ostéopathe	
Manon Lenglet.....	06 46 65 71 69
Sophrologie	
Gwénaëlle Brassart.....	07 81 34 06 44
Praticienne Shiatsu	
Sophie Dardare.....	06 89 18 67 22
Sage-femme	
Elham Iranpour.....	02 38 93 09 95
Psychologue	
Katia Marc.....	07 78 95 06 43
Infirmière	
Michaëlle Lebon.....	06 79 93 81 25

Clinique Montargis.....02 38 28 33 33

Hôpital Amilly.....02 38 95 91 11

Kinésithérapeutes Ferrières

Hélène Braquemond Corjon, Vanessa Cosson Boussin.....	02 38 96 52 18
--	----------------

Laboratoire d'analyses

Ferrières.....	02 38 96 68 00
----------------	----------------

MAISON DE SANTÉ DE FERRIÈRES

rue Jean Jacquemain.....	02 38 96 61 14
--------------------------	----------------

Dentiste

Georgiana Motoi.....	02 38 96 56 20
----------------------	----------------

Infirmière	02 38 96 51 25
-------------------------	----------------

Pédicure podologue

Claire Tsyboula.....	02 38 96 61 14
----------------------	----------------

Psychologue clinicienne

Lara Froment.....	06 42 25 13 13
-------------------	----------------

Orthophoniste

Charlotte Roger, 69 chemin de l'érable à chats Nargis
Tel : 07.68.28.67.43 et orthophonie.charlotte@gmail.com

Radiologie, IRM, Scanner

Montargis.....	02 38 28 30 30
----------------	----------------

Somatothérapie, Shiatsu, Réflexologie

Nathalie Auffret Nargis.....	06 62 38 09 22
------------------------------	----------------

Vétérinaires

Ferrières.....	02 38 96 59 59
La Selle-sur-le-Bied.....	02 38 87 33 22
Amilly.....	02 38 85 10 10



PROFESSIONNELS ET ARTISANS DE NARGIS

ÉPICERIE BAR
« AU P'TIT CREUX,
À LA P'TITE SOIF »
02 38 95 77 61

BOULANGERIE
« LA ROSE DES
SABLES »
09 71 20 35 68

AU P'TIT GRAIN
DE RIZ
Food truck asiatique
07 61 55 74 95

RESTAURANT PUB
« AU MARTIN
PÊCHEUR »
02 38 95 82 66

TRAITEUR
Christophe Hersant
06 17 50 57 57

PRODUITS
DE LA FERME
DE LA TOUR
Cornou
02 38 95 86 90

LES CONFITURES,
SUCRES ET
GOURMANDISES DE
« BELLE DE SUCRE »
Cornou
02 38 95 74 30

LES FRAISES
DE FANNY
Thoizon à Pithurin
(au printemps)
06 25 19 52 23

TRAITEUR AUDACE
ET GOURMANDISES
Angélique Garaud
07 61 74 34 63

GITE DE FRANCE
Château de Cornou
02 38 43 30 90

GITE DE POMME
06 13 80 57 06

GÎTE RURAL
DU MARTROY
06 30 57 39 81

ELECTRICITÉ
GÉNÉRALE
Philippe Manuel
Vinhais Pereira
06 08 66 32 69

GARAGE
AUTOMOBILE
Bruno Perrier
Impasse du Bout
du Monde
06 62 14 84 91

JR MULTI-SERVICES
Romain Joly
Homme toutes mains
06 72 37 28 05

MAÇONNERIE
Jean-Luc Petit
02 38 95 73 94

THEOT SECRETARIAT
Aide administrative et
services à la personne
Véronique
07 82 97 53 25

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
ELECTRICITÉ
Jean-Luc Jully
02 38 95 83 85

PLOMBERIE
CHAUFFAGE
CHAUFF'TOIT
ET SANITAIRES
Cédric Schvoch
07 81 17 66 80

A.P. CONSTRUCTION
A. Powazka
07 71 06 59 44

REZO POUCE : L'AUTOSTOP SOLIDAIRE ET RÈGLEMENTÉ

En vue de faciliter la mobilité des habitants ruraux le PETR Pôle d'équilibre territorial rural du Gâtinais Montargois, a mis en place un système de covoiturage tout à fait sécurisé afin de venir en aide aux personnes dépourvues de véhicule ou ne conduisant pas.

Il est évident que le covoiturage n'était guère compatible avec la distanciation physique mais gardons en mémoire cette opportunité de service pour le jour où elle redeviendra possible. Première démarche : s'inscrire en mairie ou sur <https://www.rezopouce.fr>

Dès que votre inscription est enregistrée vous recevez votre carte de membre et un kit d'information (carte des arrêts du territoire, fiches conseil et destinations, macaron autocollant à apposer sur le pare-brise)

SUR NARGIS IL Y A 5 POINTS D'ARRÊTS REZO POUCE :

- Place de l'église : Toutes directions
- Aribus place de la Croix Blanche : direction Fontenay-sur-Loing
- Aribus Beaulieu RD 31 Rte de Préfontaines : direction Girolles ou Préfontaines dans un sens et direction centre de Nargis dans l'autre sens.
- Aribus Château d'eau RD 31, Rte de Préfontaines : direction Girolles ou Préfontaines dans un sens et direction centre de Nargis dans l'autre sens.
- Aribus Domaine de Nargis, rue des Bois de Vaux : toutes directions

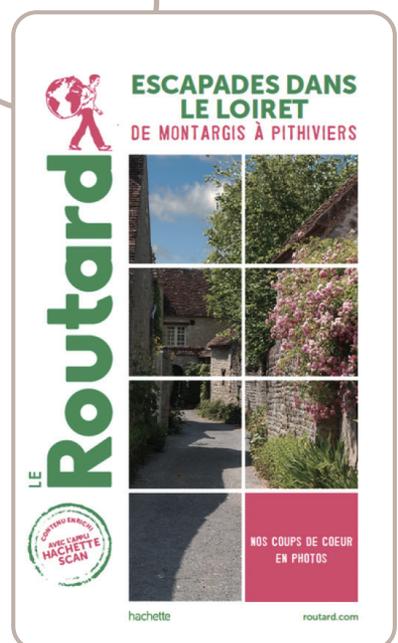
ESCAPADES DANS LE LOIRET

Tel est le titre du dernier Guide du Routard dont le sous titre est : De Montargis à Pithiviers. Né le 10 juin chez Hachette voici ce que le Comité de rédaction écrit : « A 80 km de Paris, bordée par la forêt d'Orléans, cette partie du Loiret, traversée par la Route de la rose, abrite de superbes jardins ainsi que des sites qui méritent le déplacement, comme le château de Chamerolles et son musée du parfum, ou l'atelier-musée de l'Imprimerie du Malesherbois. Et n'oubliez pas de goûter les deux

versions du célèbre pithiviers et de rapporter du miel du Gâtinais. Dans ce guide : tous nos coups de cœur illustrés ; des suggestions de programmes et toutes les infos pour organiser votre séjour ; des visites, des activités et des adresses au meilleur rapport qualité/prix vérifiées sur le terrain ; des cartes pour vous repérer sur le territoire en un clin d'oeil. » Espérons qu'un jour le Guide voudra se réactualiser pour intégrer nos projets autour de la Scandibérique ...



Petits conseils des initiateurs du Rézo pouce : Adoptez la Stop Attitude ! Ça veut dire utilisez un arrêt sur le pouce matérialisé par son logo, ayez une fiche destination visible, une tenue et posture avenantes, et affichez votre plus beau sourire !



LE SERVICE ECO HABITAT

Augmentation de la facture énergétique, sensation de froid dans le logement, humidité : la rénovation énergétique de votre habitat peut résoudre ces problèmes. Isolation, ventilation, amélioration du système de chauffage sont autant de travaux à réaliser pour obtenir un logement sain, économe et performant.



Mais par où commencer ? Comment financer ces travaux ? Existe-t-il des aides ? Comment les obtenir ? Et à quels professionnels faire confiance ? Le Service Éco Habitat est là pour répondre à ces questions.



Porté par le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) Gâtinais Montargois, le Service Éco Habitat s'adresse aux propriétaires. Il propose un accompagnement neutre et gratuit pour tous vos projets de rénovation énergétique : orientation vers des professionnels qualifiés, études de devis, diagnostics énergétiques, plans de travaux et accompagnement financier...

DORÉMI, POUR UNE RÉNOVATION COMPLÈTE

Pour aller plus loin et diminuer radicalement les consommations d'énergie d'un logement, il est nécessaire d'entreprendre une rénovation énergétique complète et performante. C'est pourquoi le Service Éco Habitat met en place DORÉMI : Dispositif Opérationnel de Rénovation énergétique des Maisons Individuelles. Il s'agit d'un dispositif pilote visant à former des groupements d'artisans qualifiés et motivés qui vous proposent une offre complète de rénovation énergétique de qualité, avec optimisation du coût des travaux, permettant de diviser vos factures d'énergie par quatre.



Si vous souhaitez bénéficier de cette offre de rénovation performante, ou de toute autre information sur la rénovation de votre logement, un Conseiller Info Énergie de l'ADIL - EIE (Agence départementale d'information sur le logement - Espace info Energie) du Loiret vous reçoit sur rendez-vous dans les locaux du PETR Gâtinais Montargois- 3, rue de Crowborough

Les conseillers Info Énergie peuvent vous faire découvrir les déperditions de chaleur de votre maison.

Les travaux de rénovation énergétique sont l'objet de subventions intéressantes.



Ce service a vu ses fréquentations passer de 700 visites en 2019 à 1300 cette année et le projet d'une demi-journée passée sur chaque commune pour évaluation des déperditions et apports pédagogiques est en cours.

Pour en savoir plus sur le Service Éco Habitat :

Ouvert du lundi au vendredi de 9 h. à 12 h. et de 13 h 30 à 17 h. - 3, rue de Crowborough - 45200 Montargis

Rendez-vous et renseignements téléphoniques au 02 38 92 10 58 ou par mail : service.ecohabitat@pays-gatinais.com

LE REFUGE DE NARGIS

Une association dont on ne parle pas assez.

Située sur la route de Montabon, l'association le Refuge de Nargis accueille actuellement 36 chats sur place, 9 en familles d'accueil, 27 chiens et 4 autres en pension et chaque année plus de 300 chiens et chats sont recueillis par Jean-Pierre Grzelczak et son équipe.

15 bénévoles «réguliers» et 2 salariés assurent l'entretien, les promenades, les suivis d'adoption, les visites vétérinaires pour soins et vaccins, mais également les enquêtes pour maltraitance encore trop nombreuses.

Ces animaux sont certes en attente d'adoption, mais celle-ci ne doit pas se faire à la légère : adopter est un acte qui engage la vie de l'animal à vos côtés et qui vous engage également pour de nombreuses années.

C'est pourquoi il y a un questionnaire à remplir sur votre mode de vie sans aucune indiscretion ni flicage, exemple : êtes vous plutôt sédentaire ou toujours en déplacement ... sur vous-même : un dogue allemand si vous pesez 40 kg n'est pas vraiment souhaitable...vivez-vous en maison ou en appartement et si vous ne supportez pas la vue d'un poil sur le canapé du salon, envisagez plutôt le poisson rouge. La discussion au moment de l'adoption vise à ce que les meilleures conditions soient réunies pour l'adoptant comme pour l'adopté.



Quelques chiffres donnent un aperçu de la vie du Refuge dont le budget mensuel minimum est de 7 500 €

Les frais vétérinaires représentent en moyenne 3 000 € par mois

Les frais de personnel, charges sociales comprises, 3 000 € (2 salariés à temps plein et un contrat aidé à mi-temps)

Les frais généraux (électricité, eau, assainissement, impôts, carburant) 1 000 €

500 € sont provisionnés pour les cas d'urgence

Coût de revient moyen d'un chien par jour sur le refuge : 6 €

Sont nécessaires : 600 kg de croquettes pour chien en moyenne par mois et 60 boîtes de pâtées

Pour les chats, 120 kg de croquettes et 300 sachets fraîcheurs par mois et 600 litres de litière pour chat. (www.refuge-de-nargis.org)

La prolifération des chats pose problème :

En 4 ans, un couple de chats peut engendrer jusqu'à environ 20 000 descendants (1ère portée dès l'âge de 6 mois). Les chiffres sont alarmants...1 seul chaton sur 12 trouvera un foyer. Les refuges et associations sont saturés par l'accueil de chatons et chats errants, très souvent en mauvaise santé (notamment due à la consanguinité qui provoque, entre autres, des malformations internes et/ou externes susceptibles d'entraîner une mort prématurée).

Pour les autres, ce sont des vies condamnées ou destinées à un avenir incertain et la plupart du temps une forme de misère animale. Les refuges sont unanimes sur la nécessité de stériliser les chattes pour sauver des vies.

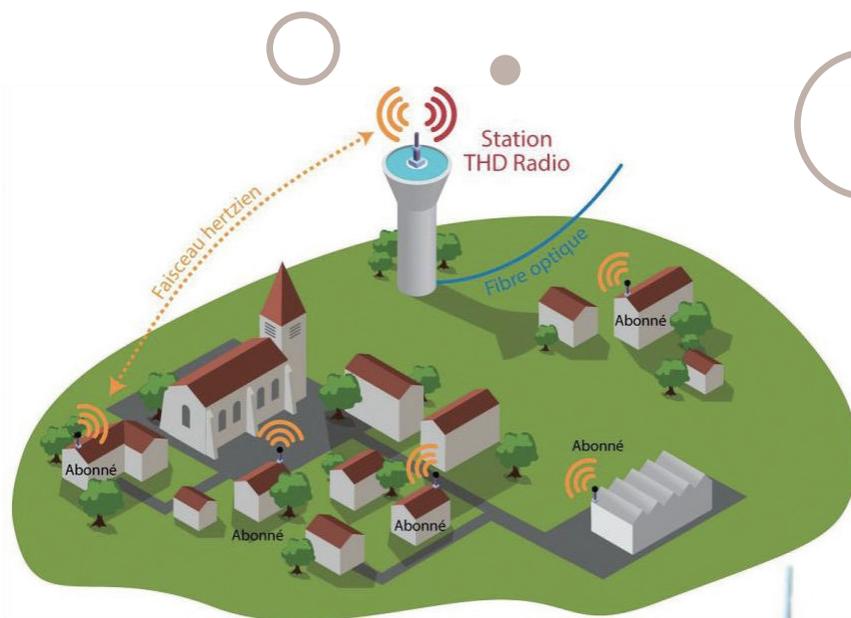
Le prix des stérilisations pouvant varier d'un vétérinaire à un autre, n'hésitez pas à comparer.

Il existe plusieurs manières de soutenir le Refuge : par chèque à l'ordre du Refuge de Nargis, par don sur internet avec HelloAsso, avec teaming pour un coût de 1 € par mois, par virement, (demander un RIB), en espèces, directement au refuge ou encore en nature (produits d'entretien, consommables de bureau, couvertures, etc.). Vos dons sont défiscalisés à hauteur de 66%.

Le refuge est ouvert du mardi au vendredi et uniquement sur rendez-vous les samedis et dimanches tel : 02 38 95 88 48 et 06 49 45 99 22

Email : contact@refuge-de-nargis.org





INTERNET ET LE THD RADIO, LA SUITE...

Dans le bulletin municipal 2020, nous vous informions de la mise en service prochaine du THD radio dont l'objectif était de couvrir les zones blanches de notre commune et offrir ainsi une connexion internet de très bonne qualité.

Eh bien, c'est fait !

Au début du mois d'août dernier, l'antenne installée sur le pylône situé près du château d'eau a été mise en fonction. Les premiers essais ont été très satisfaisants, des débits descendants dépassant les 30 Mb/s et des débits montants proches de 8 Mb/s ont été souvent relevés. La latence est restée à un niveau très convenable pour une connexion « radio ».

Actuellement une trentaine de foyers bénéficient de cette technologie à Nargis et les problèmes techniques rencontrés par quelques abonnés ont été rapidement pris en compte par les services concernés. L'objectif semble atteint, cependant le département et le FAI, (Fournis-

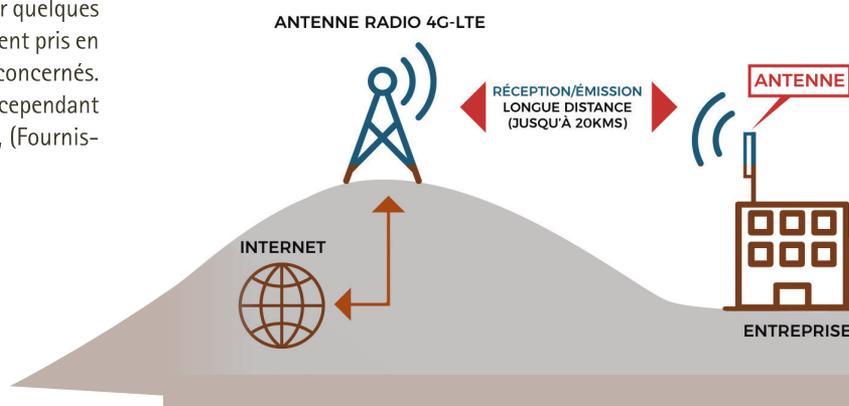
seur d'accès Internet Weaccess), soucieux d'améliorer la qualité du service vont installer prochainement sur le pylône une nouvelle antenne plus adaptée à la topographie des lieux. Afin d'améliorer la couverture THD radio sur notre commune, un nouveau point haut a été choisi pour installer une nouvelle antenne, il s'agit du château d'eau de la commune de Fontenay sur Loing. Des habitants de cette commune pourront également bénéficier de cette technologie.

L'efficacité du système Weaccess est étroitement corrélée à la topographie de votre lieu d'habitation : hauteur, plaine, ou vallée en contre bas, arbres de haute taille ou pas d'arbres

...etc. Certaines performances de débit sont spectaculaires : n'hésitez pas à faire un essai gratuit sans engagement car le matériel et la documentation sont disponibles en mairie à cet effet.

Tout ceci, en attendant le déploiement de la fibre optique à l'abonné (FTTH) prévu pour la fin de l'année 2022, début 2023 au plus tard. Prochainement deux armoires de brassage seront installées à Nargis, l'une d'entre elles sera située au niveau du carrefour place de la Croix blanche, l'autre sera posée à proximité du domaine de Nargis. A terme, ces équipements permettront de relier toutes les habitations à la fibre optique.

Fonctionnement du THD Radio



2020, l'année du port du masque

Première rencontre avec le confinement 1/ Avant les masques

ON S'AMUSE ENCORE

Le 11 janvier 2020, Patrick Rigault maire depuis 2014, a prononcé ses derniers vœux de nouvel an, en tant que 1er magistrat de la commune. Il avait fait le choix de ne plus se représenter et en fit ce jour là sa déclaration officielle. Avec émotion, il égraina ce qu'il avait connu en 31 ans de mandats municipaux et les événements auxquels il avait participé directement ou indirectement. Il évoqua le 1er bulletin municipal de la commune dactylographié le 1er mars 1972, puis la naissance d'un syndicat d'eau potable avec à l'origine Ferrières et Nargis et quelques années plus tard Fontenay et plus tard encore un syndicat d'assainissement collectif avec Fontenay. Vint ensuite l'heure du syndicat scolaire le SIIIS et 3 naissances : la maternelle de Nargis, la garderie et le terrain de sport. Les agents techniques se sont regroupés en un service municipal qui a permis l'entretien de l'église, la création d'un jardin du souvenir, d'un columbarium et d'un carré militaire. Pour maintenir la vie du village, la commune acheta les murs de l'épicerie et de la boulangerie et aida à l'implantation de 10 logements sociaux. Il parla aussi des dernières années de sa mandature qui connurent un PLUi pour faire suite au POS et au PLU et se réjouit de la Scandibérique dont la portion loirétaine prend naissance à Nargis.



« Grâce au travail de tous, notre commune fait partie des beaux villages fleuris et a gagné sa 2ème fleur. Je suis également satisfait de savoir que nos aînés n'auront pas froid dans la salle polyvalente que j'ai souhaité rendre confortable et plus rationnelle et qui ne sera plus comme jusqu'à présent un gouffre financier ; de même, les habitants auront prochainement un château d'eau tout à fait rajeuni. »



L'émotion était intense et palpable aussi bien en tribune que dans la salle. Pour ce dernier épisode de sa mandature, Patrick Rigault était entouré de Jean-Pierre Sueur sénateur, de Frédéric Néraud et Corinne Melzassard, vice-président et conseillère départementaux, de Gérard Larcheron président de la communauté de communes des 4 vallées et de nombreux maires alentours, tous venus lui rendre cet hommage de fin d'exercice.

Les vœux du maire étaient traditionnellement précédés des remerciements aux personnes qui agrémentent la commune par le fleurissement de leurs fenêtres, balcons et jardins : une cérémonie collégiale bien agréable mais que nous avons du organiser différemment cette année en remettant les récompenses à domicile pour raison sanitaire, l'essentiel étant le plaisir des acteurs de cet embellissement. Et là : objectif atteint !



La galette des rois de Ensemble et solidaires, l'UNRPA

Cette année Maryvonne Dubois la présidente de l'association ES UNRPA donnait asile à un étrange visiteur. S'était-il perdu au cours de son long voyage ? Avait-il choisi de faire une escale prolongée à Nargis ? Nul ne savait. Ses vêtements témoignaient d'une certaine richesse et il portait précautionneusement contre lui un paquet dont il ne voulait pas se départir facilement. Maryvonne nous dévoila son prénom : Melchior et nous comprîmes qu'elle avait invité le plus jeune des 3 Rois Mages.





Maryvonne l'invita bien entendu à partager avec l'assistance cette galette ; il découvrit ainsi le parfum de la frangipane bien différent de celui des galettes de son pays, l'Inde. Il fit aussi une autre découverte : un drôle de jeu où l'on échange un morceau de papier tout roulé contre une bouteille de vin ou un service à café et tous les gens font ça... on lui a expliqué que cela s'appelle une tombola.

Plus sérieusement, galette cidre, Roi Mage de fiction et tombola n'étaient en fait qu'une occasion supplémentaire proposée par l'équipe de Maryvonne pour passer une belle après-midi dansante et ce fut le cas.

Les thés dansants de la Chandeleur avaient été inaugurés il y a quelque temps par Claude Péron alors Président du Comité des fêtes et des loisirs de Nargis et ils sont repris par Sonia Brunelin l'actuelle présidente avec autant de succès. Les amateurs de danse de salon se sont régalés ce 2 février et ce, d'autant plus qu'il y avait le concours du meilleur couple de danseurs. Une sélection difficile et très rigoureuse conclut ...que tous avaient gagné et les dames reçurent chacune une belle orchidée.



Février est aussi le mois du Carnaval de l'association « Jour de fête » qui chaque année y consacre toute son énergie. Le dimanche 9, une cinquantaine de petits écoliers résidant à Courtempierre, Préfontaines, Fontenay et Nargis, les communes du regroupement scolaire, a dansé, chanté, joué et défilé dans les rues de Nargis à l'occasion de cette animation. « Jour de fête » présidée par Karim Boufidjeline, réalise des événements tels la brocante, la kermesse et autres, dont le profit est à disposition du Syndicat Scolaire des 3 écoles, le SIIS, en fonction de leurs nécessités exprimées. Ce peut être de l'équipement selon les demandes des écoles mais surtout des aides financières pour permettre à tous les enfants de partir en classe de neige ou en classe de découverte.



La bibliothèque Lilian Rolfe du nom de l'alliée anglaise arrêtée en ce lieu, le 31 juillet 1944, puis déportée et exécutée en Allemagne le 5 février 1945, accueille les enfants des 3 sections de la maternelle de Nargis et de l'Île aux petits pieds, la garderie ALSH. Les enfants sont toujours heureux d'écouter les contes et les récits gentiment lus par 3 bénévoles : Séphora Monnerot, Myriam André et Florence Lucet. D'autres volontaires seraient les bienvenus.

Horaires d'ouverture au public : mercredi et samedi de 10 h à 11 h et fermeture durant les vacances scolaires.





Ce dimanche sous les ballons qui ornaient le plafond de la salle communale, tous les membres de l'association « **Jour de fête** » étaient à leur poste : un DJ d'enfer, des coccinelles animatrices de danse, un Obélix meneur de chenille, du maquillage et de la peinture. Puis, assis à l'arrière d'un pick-up, ordinateur sur les genoux et relié au haut parleur pour la musique, le DJ des jeunes a accompagné le défilé dans les rues de la commune avant le retour en salle pour le goûter. Bref il ne manquait rien à ce dimanche bien sympathique et fort bien organisé.

.....

Une soirée Années 80 « ça marche » toujours ! Et bien c'est vrai et le Comité des fêtes et des loisirs de Nargis a confirmé l'adage en mars, avec un « DJ de Ouf et une play list trop d'la balle ». Entendez par là que l'animateur musical était parfait tout comme les chansons sélectionnées.



ON SE PRÉPARE

Recette de l'équipe du conseil municipal de Nargis 2020 ...avec des vrais morceaux d'AUDACE et de PARTAGE dedans...

.....

Prenez 6 anciens conseillers municipaux déjà rodés au fonctionnement municipal, ayant la volonté affirmée de continuer à servir l'intérêt général des habitants de Nargis,

.....

Prenez ensuite 9 habitants, novices mais volontaires, l'énergie chevillée au corps, ayant pour certains, des responsabilités associatives, ou pour d'autres des activités bénévoles sur le territoire.

.....

Prenez encore deux autres habitants qui souhaitent s'engager comme suppléants, en cas de coups durs.

.....

Là, vous avez les ingrédients de base.

.....

Ajoutez à présent une bonne dizaine de samedis matin consacrés à des débats passionnés, travaux communs, état des lieux, brainstormings, échanges, transmissions de savoirs, le tout avec une énergie communicative, frustration aussi parfois, fous rires souvent, rédactions maintes fois amandées, corrigées, mais avec une réelle envie d'avancer ensemble pour leur village.

.....

Prenez aussi plus de 600 portes de Nargis où ils sont allés sonner, récolter les remarques obtenues, les avis entendus au cours de ces rencontres puis analyser et mélanger bien le tout avec les idées directrices du groupe.

.....

Et vous obtenez une nouvelle équipe municipale sans étiquette politique mais nommée : AUDACE et PARTAGE.

.....

L'AUDACE d'entreprendre pour construire l'avenir du village...Et la volonté d'intégrer les habitants dans cette démarche collective.



Elections municipales 2020

Liste des candidats au conseil
municipal

NARGIS AUDACE ET PARTAGE

1. DE TEMMERMAN Pascal
2. DHAMS Hélène
3. COP Didier
4. KUENY Mauricette
5. PERON Claude
6. PERON Bernadette
7. THOIZON Jean-François
8. GENDROP Claire
9. DEQUATRE Sébastien
10. BOUDIER-DUREL Valérie
11. NOLIN Patrick
12. LESCOT Aurélie
13. ROBIN Laurent
14. LUCET Florence
15. POUPAT Dominique
16. DUCHENE Nathalie
17. FOURMENT Jean-Christophe

Liste des candidats au conseil
communautaire

1. DE TEMMERMAN Pascal
2. DHAMS Hélène
3. COP Didier
4. PERON Bernadette
5. DEQUATRE Sébastien

Le 12 mars 2020, à 20 h ils ont souhaité partager « en vrai » cette fois-ci et de façon collective leurs projets, au cours d'une réunion publique annoncée lors de la distribution de leurs tracts. Déjà depuis janvier le virus faisait bien des dégâts.

C'est alors que ce même jour, et à la même heure une intervention du président de la République est venue modifier leur réunion. C'est lui qui eut la priorité. Il fallait savoir ce qu'il allait dire pour maintenir ou non la réunion et par ailleurs il ne fallait pas priver l'assistance de cette intervention de l'Etat. Et donc l'écran qu'ils avaient installé pour leur présentation a été transformé en récepteur de télévision et c'est par cette annonce que tous ont appris les mesures sanitaires du 1er confinement, lequel prendrait effet 5 jours plus tard, le 17 mars.

Malgré cette atmosphère ... particulière, vous avez été nombreux à venir les écouter, les questionner sur leurs projets mais aussi sur vos problématiques quotidiennes : états des routes, sécurité routière, etc.

Le 15 mars 2020, seule la liste de ces 17 personnes avait été déposée en Préfecture et 35,89% de la population se déplaceront masqués, voire parfois gantés... pour accomplir leur devoir de citoyen.

« Audace et Partage » emportera les élections par 310 voix sur 374 votants.

Ce même jour seront élus comme conseillers communautaires Pascal De Temmerman, Hélène Dhams, Didier Cop †, Bernadette Peron et Sébastien Dequatre en suppléant.

2/ On commence à fabriquer et à mettre des masques

ON S'ORGANISE

Alors que la loi impose que le conseil municipal d'installation se fasse dans la semaine qui suit l'élection, celui-ci n'a pu se tenir que le 26 mai 2020 avec toutes les précautions requises et a statué en interne sur les délégations et attributions de chacun.

La nouvelle équipe municipale



Le Maire
PASCAL DE TEMMERMAN
64 ans
Exploitant agricole
retraité

Président du S.P.E.P.P Syndicat de production d'eau potable de la Prairie

Président du S.I.A.N.F Syndicat d'assainissement Nargis-Fontenay

Responsable de la Commission du Personnel, hygiène et sécurité

En CC4V : Conseiller communautaire et membre de la commission eau et assainissement

Les adjoints



1^{er} adjoint
HÉLÈNE DHAMS
72 ans

Cadre dirigeant industrie
pharmaceutique retraitée

Responsable de la Commission de communication et des relations publiques

Responsable de la Commission tourisme et environnement

En CC4V : Vice-présidente des Commissions Communication, Culture, Tourisme et Patrimoine

Membre du Conseil d'administration de Tourisme Loiret

Membre du Comité de programmation du groupe d'action locale du programme européen LEADER

Membre du PETR (Pôle d'équilibre territorial et rural) Gâtinais Montargois.

Déléguée du Conseil d'école et du S.I.S, Syndicat intercommunal d'intérêt scolaire (Fontenay, Nargis, Préfontaines)

Nous vous présentons ici les membres du Conseil municipal tel que ce dernier est aujourd'hui constitué.

Le Conseil a eu la tristesse de connaître le décès brutal de Didier Cop alors qu'il remplissait les fonctions de

2ème adjoint. Patrick Nolin lui succède donc et Nathalie Duchène suppléante de la liste entre de ce fait au Conseil.

Au Conseil de communauté, Sébastien Dequatre qui était suppléant prend la place de Didier Cop.



2^{ème} adjoint
PATRICK NOLIN
60 ans
Officier de l'Armée
de Terre retraité

.....
Responsable de la Commission
des travaux, voirie, réseaux,
urbanisme

Membre de la Commission
Finances

Conseiller défense

Binôme de Claude Péron au
sport

En CC4V : membre des commis-
sions Eau et assainissement et
Finances

Titulaire du SPEEP



3^{ème} adjointe
MAURICETTE KUENY
65 ans
Mère au foyer

.....
Responsable du CCAS, Centre
Communal d'action sociale

Responsable de la Commission
des fêtes et cérémonies

Membre de la Commission
Tourisme

Titulaire du syndicat intercom-
munal de transport scolaire du
Ferriérois

Responsable de la commission
logement

Vice-présidente du SIIS, le re-
groupement pédagogique (Fon-
tenay, Nargis, Préfontaines)

En CC4V : membre des commis-
sions Action sociale et Enfance
Jeunesse



4^{ème} adjoint
CLAUDE PÉRON
59 ans
Enseignant au Collège
Pierre Auguste Renoir

.....
Responsable de la Commission
des finances et du budget

Responsable de la Commission
de la Jeunesse, des sports et des
loisirs

Responsable de la Commission
Nouvelles technologies et sé-
curité publique

Membre de la Commission
Travaux Voirie Réseaux, Fêtes
et cérémonies, Communication

Délégué du Conseil d'école et
du SIIS

En CC4V : membre de la
commission Voirie réseaux et
Finances

Les Conseillers municipaux

(ordre alphabétique)



Valérie Boudier-Durel
46 ans
Educatrice spécialisée

Binôme de H. Dhams en Communication

Membre des Commissions
Tourisme, Jeunesse et sport

En CC4V : membre des commissions
Environnement mobilité
transition écologique



Sébastien Dequatre
50 ans
Ingénieur Conseil Géoressources

Binôme de Patrick Nolin en
urbanisme

Membre des Commissions
Finances, Fêtes et cérémonies,
Tourisme, Nouvelles technologies
et sécurité publique

Titulaire du SPEEP et du SIANF

En CC4V Conseiller communautaire
et membre des commissions
Tourisme et Eau et assainissement



Claire Gendrop
44 ans
Comptable

Binôme de Claude Péron aux
Finances

Membre des Commissions
Communication, Nouvelles technologies
et Sécurité publique

En CC4V : membre de la Commission
Culture Patrimoine



Nathalie Duchène
46 ans
Assistante de gestion

Membre de la commission du
personnel



Jean Christophe Fourment
39 ans
Technicien RATP

Conseiller municipal
supplémentaire



Aurélie Lescot
37 ans
Aide médico-psychologique

Binôme de Mauricette Kueny
aux fêtes et cérémonies

Membre de la Commission
Jeunesse et sport



Florence Lucet
56 ans Contrôleur des
finances publiques

Membre des Commissions
Finances, Fêtes et cérémonies
, Jeunesse et sport



Dominique Poupat
63 ans
Infirmier spécialisé retraité

Membres des Commissions
Fêtes et cérémonies, Tourisme,
Nouvelles technologies et Sé-
curité publique



Jean-François Thoizon
59 ans Exploitant agricole

Membre des Commissions
Finances, Travaux Voirie
Réseaux, Personnel

Titulaire d'EPAGE Comité de
bassin du Loing médian et du
Fusin



Bernadette Péron
48 ans
Cadre de la Fonction
publique d'Etat

Binôme de Pascal de Temmer-
man au Personnel

Binôme de Hélène Dhams au
tourisme

Membre des Commissions Tra-
vaux Voirie Réseaux, Fêtes et
cérémonies, Communication,
Nouvelles technologies et
sécurité publique

En CC4V Conseillère commu-
nautaire membre des Commis-
sions Tourisme, Communica-
tion, Environnement mobilité
et Transition écologique



Laurent Robin
47 ans
Coordinateur Pôle enfance

Membre des Commissions
Communication, Tourisme,
Logement



Et pourtant...

Election sans effet visible car le confinement très strict s'installe jusqu'au 11 mai tandis que le nouveau Conseil municipal lui, ne s'installe pas...

Patrick Rigault le précédent maire, et le précédent Conseil municipal reprennent leurs attributions par obligation. Pour que la vie de la commune ne s'arrête pas totalement Patrick Rigault est amené à prendre des décisions sans concertation avec simple obligation d'information au nouveau Conseil municipal. Rassemblements et manifestations sont désormais interdits.

Le 8 mai, date de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et date de la fin de la seconde guerre mondiale ne donna lieu à aucune cérémonie mais des bouquets individuels entouraient le monument aux morts et la mairie pavaisait.

Durant ces deux mois de confinement le masque est devenu un grand sujet de polémique : il en faut mais on n'en a pas et on en a mais il n'en faut pas forcément ... toujours est il qu'une quinzaine de bénévoles a joué avec générosité les couturières et fourni 750 masques pour femmes, hommes et enfants.

Notre première cérémonie en tant que nouveaux élus, a été de célébrer le 80ème anniversaire de l'appel du Général De Gaulle le **18 juin 1940**. Dans le respect des gestes barrières et le port du masque, le Maire de Nargis, Pascal De Temmerman et le Président des Anciens combattants Maurice Péron ont déposé une gerbe au monument aux morts de Nargis. Rappelons qu'au pied de notre monument figure la reproduction de l'appel du général de gaulle.



Le Comité des fêtes et des loisirs de Nargis a redonné vie à la commune avec son opération. Nettoyage de la commune le 20 juin. Une belle initiative citoyenne à laquelle environ 25 personnes bénévoles ont participé. Une « récolte » exagérément bonne de 29 kilos en deux heures et dans le même temps 900 mégots qui ont été envoyés à l'association GREENMINDED pour les valoriser en recyclage ! La semaine d'après il y en avait à peu près autant ...Décourageant !

Le département s'est également fortement mobilisé pour fournir des masques et le 15 juin une première distribution à toutes les communes a été faite directement par Frédéric Néraud le vice président suite à une commande de 680 000 masques et la deuxième distribution livra les 20 % manquants.. De même, la CC4V a transmis à la Région les besoins en masques des communes afin d'y pourvoir.





La 1^{ère} manifestation culturelle que Nargis mettra en place dans ce contexte difficile est celle de **l'Association D'Art et de Cœur** le 28 juin, envers le personnel soignant du CHAM de Montargis

L'idée a germé dans l'esprit de Chantal Rougier, habitante de la commune qui s'est émue comme nous tous, du courage et du dévouement de tous les soignants de l'Unité Covid. Donner à ceux qui ont tant donné : peintre amateur, elle a partagé son idée avec quelques proches, très vite séduits : solliciter d'autres artistes peintres pour organiser une exposition-ventes de leurs créations afin de réunir une somme d'argent qui sera symbolique d'un geste de reconnaissance à l'égard des soignants. Ceci en accord avec la direction du CHAM bien sûr. La fréquentation de cette exposition vente a été très importante et nous avons été très heureux d'avoir autant de tableaux à emballer pour cause d'achat.

Le fondement de cette exposition était : « Pour ceux dont les mains ont les gestes qui sauvent, ayons l'élan du cœur » Elle a été très bien accueillie par tous et très nombreux ont été les visiteurs et les soutiens à cette opération puisque une somme de 3 000 euros a été remise à l'hôpital un mois plus tard.

Les partenaires de cette exposition sont bien sûr la mairie de Nargis et l'association VMEH (Visite aux malades en établissements hospitaliers) mais aussi le Rotary-Club Montargois-Gâtinais qui a particulièrement cautionné cette initiative de reconnaissance. Le Comité des fêtes et des loisirs de Nargis a apporté une substantielle contribution à l'événement.

Après ce confinement combien nécessaire, il était bon de reprendre – même avec prudence – une vie sociale, alors quoi de mieux que de le faire avec un élan d'altruisme et de reconnaissance...

L'association envisage pour l'année prochaine si les conditions le permettent, deux actions solidaires, l'une tournée vers des personnes isolées en EHPAD, l'autre avec des jeunes en difficulté.

La cérémonie du 14 juillet s'est déroulée de façon très



minimaliste avec simple dépôt de gerbes par respect des consignes sanitaires mais nous eûmes a capella, une belle Marseillaise interprétée par Sylvie Cop, Anne De Temmerman, Sébastien Couratin et Didier Poussin.,



Un chèque de 3 000 € a été remis au CHAM.



LE DÉPARTEMENT AVAIT LES MAINS SUR LE GUIDON

L'été est là, les projets semblent repartir et dans cet esprit là, le 22 juillet Nargis a accueilli les participants **d'une longue promenade en vélo sur la Scandibérique** : Départ de Nargis où la partie loirétaine de la Scandibérique débute et direction Briare. Les « cyclistes » du jour étaient Marc Gaudet et Frédéric Néraud, président et vice président du département, les dirigeants de VNF, UTI Loire Seine et de nombreux conseillers de communautés de communes voisines. Marc Gaudet était venu s'informer des avancées touristiques et des différentes haltes de ce parcours avec l'idée de diversifier ces haltes en tourisme et « haut tourisme ». Nous avons profité de ce moment privilégié pour développer notre projet de maisons éclésières et son intérêt économico-touristique pour Nargis et les communes environnantes. Oralement il s'est montré très séduit par le projet et déterminé à le soutenir. Nous reviendrons vers lui.



Le 23 Août par sécurité et pour pouvoir accueillir toutes les personnes qui souhaitent y assister, il a été décidé que la **traditionnelle messe des moissons** ne se ferait pas dans l'église mais dans le jardin privé d'Isabelle Thoizon qui mit beaucoup d'ardeur à tout préparer.



3/ Les masques : on ne les quitte plus

ON S'ADAPTE

La rentrée scolaire a donné lieu à de grands attermolements, incertaine longtemps puis remise à l'ordre du jour elle a été source d'une organisation sécuritaire drastique : liste des classes affichée à l'extérieur, pas d'accompagnement des enfants par les parents dans l'établissement mais des ATSEM fortement mobilisées entre le thermomètre frontal et le gel hydro alcoolique. Il s'ensuit des enfants un peu déboussolés, heureusement rassurés par les enseignants dans les classes et pendant ce temps, le directeur de l'école François Helle, organisait et expliquait l'importance du lavage des mains.



UN RUBAN POUR SENSIBILISER

Durant tout le mois d'Octobre un gigantesque ruban rose garnissait les arbres derrière le monument aux morts. Ce très beau ruban réalisé par Yann des Services techniques rappelait l'association de la commune à l'action du COFEL, le Comité féminin du Loiret en faveur du dépistage des cancers. Une récente enquête a montré que près de 80% des personnes souffrant de pathologies chroniques négligent leur santé à cause du Covid. Or il ne faut pas oublier que 80% des cancers du sein se développent à partir de 50 ans et la mammographie permet de dépister des cancers avant qu'ils ne soient palpables. Cet examen entièrement pris en charge par la CPAM ne coûte rien à l'assuré et bénéficie de 2 lectures radiologiques, pour plus de garantie. Détection précoce = traitement moins lourd et meilleure chance de guérison.



Comment réussir un bel Halloween alors que les rassemblements sont interdits même dans les rues ? Il en faut plus pour désarmer le Comité des fêtes et des loisirs de Nargis. On se souvient l'année dernière des enfants attablés devant les gâteaux-araignées et les tartes-citrouilles confectionnés à leur intention par Kamel Mchichi, le boulanger de Nargis. Il a convenu cette année avec le Comité que c'est lui qui distribuerait toutes les friandises dans sa propre boutique avec Saïda son épouse. Aurélie du Comité des fêtes veillait à la porte, gérant le flux des entrées et des sorties de telle sorte qu'il n'y a eu que des enfants heureux et aucune entorse aux règles sanitaires. Conclusion : un 31 octobre réussi sur toute la ligne.





NE PLUS JAMAIS VOIR CELA

Malgré sa richesse, la langue française ne possède pas de mots assez forts pour décrire l'horreur et la barbarie d'un homme qui a tué ce 16 octobre, au nom des fanatiques meurtriers d'une autre religion. Samuel Paty développait chez ses élèves le sens du libre arbitre. Il leur apportait l'entière connaissance des choses pour former leurs esprits dans la plus grande neutralité et leur permettre plus tard de se forger à bon escient leur opinion.

Dans son geste, l'assassin de Samuel Paty a voulu tuer cette liberté qui est la nôtre. Pauvre esprit diminué par le préformatage d'un islam déviant et dont il applique servilement le dogme parce que justement il n'a pas de libre arbitre. Et qui sait encore, peut-être aussi parce qu'il s'appelait Samuel ? Ignominie et obscurantisme.

Sous l'impulsion de Pascal de Temmerman nous lui avons rendu l'hommage qu'il devait recevoir ; malheureusement ce n'est pas la 1ère fois que nous nous réunissons pour de telles circonstances.

UNE ROSE NOMMÉE RAVENSBRUCK. Pour le 75ème anniversaire de la fin des camps de concentration, la délégation du CRMD Conseil représentatif du monde de la déportation s'est attachée à donner un éclairage particulier aux femmes déportées. Déjà pour le 30ème anniversaire une rose avait été créée par Michel Kriloff lui même autrefois prisonnier et détenteur de nombreux prix de créations de roses. Cette rose (Variété horticole moderne Hybride de Thé : KRILlexis) porte le nom du camp de déportation des femmes en Allemagne. Parce que ces roses devraient perpétuer le souvenir et pousser dans tous les lieux qui rendent hommage aux déportés, l'AFMD 45, Association Française de la mémoire de la déportation a couvert les territoires du Giennois, de l'Orléanais, et du Gâtinais Montargois en offrant 2 rosiers et une plaque commémorative décrivant le



rosier, son origine et son symbole. Ces 2 rosiers sont plantés dans la cour de l'ancienne école à l'attention de Jeanne Verdier et de Lilian Rolfe ; à deux reprises : 8 mai et 11 novembre la situation sanitaire ne nous a pas permis d'en faire l'inauguration et c'est regrettable.



Le virus continue bon train son chemin malfaisant et le 30 octobre 2020, nous nous replongeons dans un 2ème confinement.

Il faut cependant continuer à vivre et ne pas négliger les autres pathologies hivernales comme la grippe par exemple. En accord avec 2 infirmières libérales de Dordives nous avons aménagé provisoirement la salle polyvalente pour que la vaccination antigrippale puisse être effectuée à Nargis et 34 personnes en ont bénéficié de la mi-octobre à fin novembre.

Nous reproduirons ces actions de vaccination quand la nécessité se fera sentir.



Pierre-Henri Nolin

Notre dernière cérémonie commémorative de l'année, celle du 11 novembre fut en format encore plus restreint que les deux autres puisque les Anciens combattants ne pouvaient y participer compte tenu du niveau sanitaire. Toutefois, le drapeau des Anciens combattants de Nargis était présent et porté par le jeune porte drapeau **Pierre-Henri Nolin**. Rappelons que chaque 11 novembre, la Nation rend également un hommage solennel à tous les morts pour la France, ceux d'hier et ceux d'aujourd'hui. Ainsi ce sont les noms de 20 militaires morts pour la France en 2020 qui ont été lus après le message de la ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, chargée de la Mémoire et des Anciens combattants.

La fin de l'année est depuis bien longtemps le moment où l'on réunit les aînés autour d'un amical banquet festif et musical. Impossible de faire de

même cette année mais qu'importe : en accord avec le CCAS qui finançait le repas traditionnel nous avons décidé d'apporter nous même le repas au domicile des personnes qui s'étaient inscrites. Initiative particulièrement appréciée et qui a touché pratiquement le double de personnes que le repas : 175 coffrets repas ont été remis en mains propres ; 33 colis ont été apportés à ceux qui n'avaient pas choisi le repas et 6 personnes de Nargis en maisons de retraite ont reçu leur colis. Cette année nous avons utilisé les professionnels culinaires locaux et nous en sommes vraiment très satisfaits. Vu ce succès évident et les compliments reçus, nous nous interrogeons sur le déjeuner des aînés de 2021...

.....
Pour les enfants de l'ALSH de Nargis les mercredis sont toujours l'occasion d'apprendre de nouvelles choses. Mercredi 25 novembre, à l'initiative du Service Enfance Jeunesse de la CC4V, Pascal De Temmerman maire Nargis, a été invité à rencontrer les enfants de « L'île aux petits pieds », l'Accueil de loisirs sans hébergement de la commune.

Nathalie Lecland en responsabilité de ce centre avait aidé les enfants à préparer les questions qui seraient posées au maire et manifestement elle n'a exercé aucune censure... Assis sur une chaise d'enfants et au milieu d'eux, Pascal De Temmerman s'est bien volontiers prêté à ce jeu qui prit tantôt l'allure d'une enquête sociale tantôt celle d'une leçon d'instruction civique adaptée à leur âge. Les questions allèrent du « Vous gagnez de l'argent ? » à « Vous travaillez tous les jours ? » en passant par « Maire c'est un métier ? » mais ce fut aussi « Quel est le rôle du maire », « Quels sont vos projets pour la sécurité des enfants » ou encore : « C'est vous qui décidez de construire une école ou un terrain de foot » En fait toutes les questions avaient leur degré de pertinence.

Bien orchestrée par Nathalie et menée avec grande gentillesse de la part de Pascal de Temmerman, cette journée ne manquera pas de laisser des traces utiles dans ces jeunes esprits qui se sont montés attentifs et intéressés.



Copieux et à domicile





Depuis des semaines le Comité des fêtes préparait le **marché de Noël** et s'entretenait régulièrement avec la Préfecture pour savoir si ce serait possible. Jusqu'à la dernière minute l'incertitude planait et enfin l'autorisation fut accordée. Il y avait tellement de jours que les gens n'étaient pas sortis et ne s'étaient pas retrouvés dans un événement social que ce marché a bénéficié d'une fréquentation très importante et pas seulement de la part des Nargissiens. Les enfants avaient été conviés à faire eux-mêmes la décoration du sapin comme ils l'entendaient et recevaient en échanges bonbons et chocolats. Les stands étaient nombreux : décoration, associations, et multiples propositions culinaires, dont nos deux traiteurs locaux. Marrons et vins chauds étaient à disposition tandis qu'à la buvette le Comité des fêtes s'affairait à refaire pour la nième fois de la pâte à crêpes. Le bilig n'a connu aucune pose et le Père Noël a garé ses rennes à l'heure convenue pour occuper le barnum qu'on lui avait réservé et pour le plaisir des enfants. Bravo à tous car il y avait un sacré travail derrière tout cela.

Tous ceux qui font la beauté du village ont eu leurs **récompenses pour leurs maisons et leurs jardins fleuris ou arborés** : habituellement cette cérémonie est couplée à l'accueil des nouveaux arrivants ainsi qu'aux vœux du maire, ce qui entraîne un certain cafouillage. Nous avons donc décidé de ne plus récompenser un fleurissement printanier ou estival, l'hiver de l'année suivante ... Le sort ou plutôt le virus Covid 19 en a décidé autrement !

Le Comité départemental des maisons et lieux fleuris a également reporté au début d'année 2021 les cérémonies officielles, si cela s'avère possible. En interne la tournée d'observation a été faite par les élus et les services techniques en dépit d'une sécheresse esti-

vale bien dévastatrice. Nous avons scrupuleusement rempli les grilles d'évaluation et surtout nous avons livré à domicile les récompenses des meilleurs agencements de fenêtres, balcons, jardins et espaces paysagers. Une fois de plus cette démarche a été particulièrement prisee. Parmi ces meilleurs nous avons proposé 3 lauréats aux récompenses départementales : Alain Kraemer, Michèle Péron et Bernard Sorin que la Rédaction de l'Éclairer du Gâtinais a mentionné dans son article du 30 décembre 2020.



Le don des établissements Martinet

Beaucoup d'événements ont été annulés

Malgré notre volonté de transformer les méthodologies habituelles des événements pour parvenir à les réaliser tant bien que mal, en respectant les directives sanitaires, plusieurs d'entre eux n'ont pu voir le jour, à savoir les représentations théâtrales, les sorties et activités de l' ES UNRPA, la fête du village et la brocante, le salon de l'Atelier d'art et la kermesse des écoles du SIIS.

Covid et actions de solidarité

Le Covid est certes une source d'inquiétude, d'isolement pour certains et de chagrin pour d'autres mais au milieu de tout ça il faut faire mention de très beaux gestes : Franck Gorlier notre épicier, toujours privé à l'heure où nous écrivons, janvier 2021, de son activité de cafetier-limonadier, a assuré sans faille la livraison de ses clients qui ne pouvaient ou ne souhaitaient pas sortir pendant les confinements ; de nombreuses nargissiennes se sont transformées en couturières de masques ; le traiteur Martinet de la Selle sur le Bied nous a généreusement offert pour distribution à la commune, plusieurs centaines de salades composées, taboulés et compositions culinaires, qui ont rempli des coffres de voiture. ; le boulanger a permis aux plus jeunes d'avoir un halloween génial ; la nouvelle association nargissienne « D'art et de Cœur » a vendu pour 3 000 € de toiles de peintres, remis aux soignants du CHAM ; le CCAS Centre communal d'action sociale, va participer exceptionnellement à hauteur de 40 € par enfant de Nargis scolarisé dans le SIIS pour qu'ils puissent partir en classe de mer. Il a également pris des contacts téléphoniques réguliers avec les personnes isolées ou fragiles.

Et il ne faut pas omettre les actions du département, de la CC4V et de la Région dans la mise à disposition de masques gratuits.



RAPPEL À PROPOS DU CCAS :

Ce service municipal ne sert pas uniquement à délivrer des bons alimentaires : les personnes attachées au CCAS sont surtout à votre écoute afin de mieux comprendre votre situation, vos besoins et vos attentes ; elles vous dirigeront au mieux vers les instances compétentes par rapport à vos nécessités et vous pouvez faire appel au bureau du CCAS pour être accompagné(e) dans l'élaboration de dossiers et de démarches administratives.

Profitez de ce moment d'échanges pour exprimer vos inquiétudes et vos soucis. Le CCAS sait être une écoute attentive, efficace et discrète.

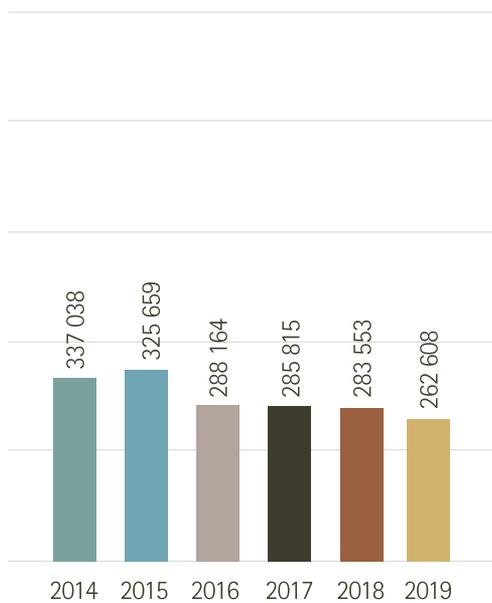
Masque ou pas masque

BILAN ET PERSPECTIVES

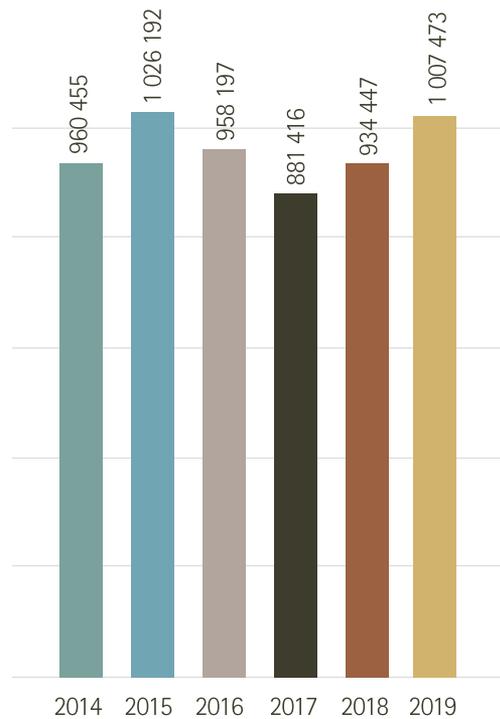
Mise en parallèle sur 6 ans du montant des dotations d'Etat et des dépenses de fonctionnement (€)

L'année 2019, dernière de la précédente mandature affiche une augmentation de 73 000 € des dépenses de fonctionnement par rapport à 2018. Au sein de cette somme on trouve 50% de voirie, auxquels se rajoute le fonctionnement du syndicat scolaire, le SIIS, le coût

des pompiers celui du dallage extérieur de la salle polyvalente, la réfection de la toiture du bar de l'épicerie, la construction du local à farine de la boulangerie et des frais incontournables.



Involution annuelle des dotations



Dépenses de fonctionnement

Taux d'imposition communaux inchangés

Par délibération du 26 mars 2019, le précédent Conseil Municipal a fixé pour l'exercice 2019, les taux d'imposition suivants :



Cependant, compte tenu de la réforme de la fiscalité directe locale portant sur la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, en 2020 le Conseil Municipal n'a plus le pouvoir de se prononcer sur le taux de cette taxe. Néanmoins, la Commune percevra le produit de la taxe d'habitation mais celui-ci sera calculé à partir du taux gelé de 2019.

En 2020, la taxe d'habitation sur les résidences principales sera supprimée pour 80 % des foyers. La loi de finances pour 2020 publiée au Journal officiel du 29 décembre 2019 a en effet entériné sa suppression progressive. Cette exonération sera calculée sur la base de votre revenu fiscal de référence de l'année 2019 et accordé automatiquement si vous y avez droit.

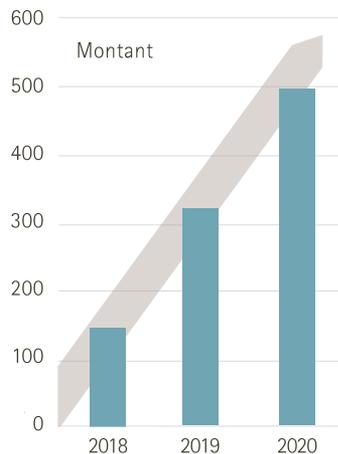
En 2019, les ménages aux revenus modestes ont bénéficié d'un allègement de 65 % de leur taxe d'habitation ;

En 2020, les ménages aux revenus les plus modestes seront intégralement exonérés de taxe d'habitation ;

En 2021, les ménages aux revenus les plus élevés profiteront d'un dégrèvement de 30 % de leur taxe d'habitation ;

En 2022, les ménages aux revenus les plus élevés profiteront d'un dégrèvement de 65 % de leur taxe d'habitation ;

En 2023, tous les foyers seront exonérés de la taxe d'habitation.



Gain moyen par foyer bénéficiant de la réforme de la taxe d'habitation

Dans notre commune en 2019 :

623 foyers

ont été assujettis à la taxe d'habitation dont le montant moyen est de **319 €** par foyer.

516 foyers

ont bénéficié d'une baisse ou d'une exonération de cet impôt.

Textes de référence

Loi n° 2019-1479 du 28 décembre 2019 de finances pour 2020

Bâtiments communaux & foncier

Epicerie

Afin d'assurer une ventilation correcte du local, une mise aux normes de l'aération a été réalisée pour un montant de 8 348 €.



Les logements

Rue de la Mairie - rue du Caporal Raymond Beignet - place de l'église. Les portes d'entrée de ces trois habitations étaient très vétustes, elles ont été remplacées pour un montant de 6 396 €.

Salle Jeanne et Maurice VERDIER

Afin de réaliser des économies d'énergie et d'améliorer le confort, cette salle a fait l'objet de travaux :

- La création d'un faux plafond pour un montant de 3 933 €
- L'installation d'une ventilation mécanique contrôlée pour un montant de 1 181 €
- Un éclairage à LEDS pour un montant de 891 €

Soit un total de 6 006 € et une subvention de 1 502 € a été attribuée par le département.

Des travaux ont été réalisés par les agents communaux :

- L'isolation et la remise en état des placards
- Les tranchées et le percement des murs nécessaires au passage des différents réseaux (eau, assainissement, téléphone et internet)

Les câbles réseaux (RJ45) entre la mairie, les services techniques et la salle Jeanne et Maurice VERDIER ont été installés par une entreprise pour un montant de 2 097 €.

Les services techniques

Le rideau métallique de l'atelier municipal a été motorisé pour un montant de 1 433 €.

Travaux et matériels de voirie

Travaux de voirie

La prise de fonction du nouveau conseil municipal a été retardée par la crise sanitaire et l'automne n'est pas une saison idéale pour la réfection de la voirie.

Les travaux prévus en 2020, route de l'Erable aux chats, route du pont de Dordives (de Toury au virage en haut du pont de Dordives) et le hameau de Villiers seront reportés en 2021 pour environ 60 000 €.

Feux tricolores

Le groupe de feux situé au carrefour de la place de la croix blanche est l'objet de dysfonctionnements récurrents.

Un diagnostic a révélé un défaut de la boucle de détection, rue de la Mairie.

Le remplacement de ce capteur nécessite de refaire le revêtement de la route à cet endroit. En attendant la réalisation des travaux en 2021, une solution provisoire permet un fonctionnement satisfaisant de la signalisation.

Abris de bus

Un abri de bus est installé à proximité du domaine de Nargis en remplacement du précédent et un autre à Toury pour un montant total de 3 932 €.

Diagnostic des réseaux

D'ici 2026 le réseau eau pluviale, eau potable, assainissement, syndicat de production d'eau potable seront transférés à la CC4V. Par ailleurs la CC4V veut connaître l'état de ce réseau et demande de faire des diagnostics. Exemple de coût de diagnostic d'eau potable : 11 100 € subventionnés 8 832 €

Signalétique et matériels divers

La signalisation horizontale (dos d'âne, passage pour piétons) aux abords de la salle polyvalente a été repeinte pour un montant de 3 470 €.

Après plusieurs années de service, le camion du service des eaux aurait dû faire l'objet de nombreuses réparations notamment au niveau de la benne. Le coût des travaux étant trop élevé, un camion neuf a remplacé l'ancien pour un montant de 36 292 €.

Défense- incendie

Deux poteaux d'incendie ont été remplacés pour un coût de 2 040 €.

Cimetière

Le columbarium actuel étant déjà bien occupé, une extension a été réalisée pour un coût de 10 000 €/an pendant trois ans.

Équipements divers

Matériels administratifs

En juin dernier, la foudre a détruit le central téléphonique de la mairie. L'ensemble des postes téléphoniques et le central ont été remplacés pour un coût de 5 566 €. Un montant de 2 950 € a été remboursé par l'assurance au titre de ce sinistre.

Afin de garantir la sécurité informatique de la



mairie, le serveur informatique qui aurait dû être remplacé depuis de nombreuses années et son système d'exploitation ont été remplacés, ainsi que trois ordinateurs pour un coût de 5 609 €

Des frais divers de licences informatiques et une mise à niveau des équipements pour le logiciel JVS MAIRISTEM ont coûté 6 592 €.

Service des eaux

Château d'eau

En 2021 les travaux sur le château d'eau vont commencer. Les dernières antennes de radiotéléphonie vont être déposées.

Un premier lot pour un montant de 411 469 € HT concernera l'étanchéité des deux réservoirs, la dépose d'une cloison et le ravalement interne et externe de l'édifice.

Un deuxième lot pour un montant de 69 898 € HT concernera le local de pompage, le remplacement des pompes et l'automatisation.

Un troisième lot est prévu mais il reste infructueux pour l'instant.

Ces travaux font l'objet de subventions, notamment :

- L'agence de bassin pour 180 000 €
- Le département pour 88 200 €
- L'Etat pour 146 316 € (DSIL)



LES PRÉVISIONS POUR 2021

Château d'eau

Les travaux ont pris du retard étant donné l'ampleur de ceux-ci. La réfection intérieure du réservoir au sol et la réfection du château d'eau intérieur et extérieur commenceront en avril 21.

En février/mars commenceront les travaux sur le local de pompage qui sera refait à neuf : canalisations inox, pompes et télégestion.

Voirie

Route de Touiry en haut du Pont de Dordives : réfection en grande partie également.

Les 2 routes de Villiers vont être refaites en enrobé et gravillonnage.

Un ralentisseur comparable à celui qui est dans la rue de la mairie sera installé avant et après l'entrée du domaine pour sécuriser les habitants alentours. Le panneau Nargis sera déplacé entre le lotissement des chênes et l'entrée du domaine afin que les ralentisseurs soient bien installés à l'intérieur du bourg.

Elargissement et réfection de la route sur 350 mètres linéaires au hameau de Cornou pour permettre un passage plus aisé des véhicules agricoles.

Rue de l'érable aux chats et rue Tisnière seront refaites avec un revêtement en enrobé.

Réfection de la rue de la mairie au niveau de la boucle de détection du feu tricolore.

Divers

Une réflexion d'économie d'énergie est envisagée pour la bibliothèque.

L'écologie et la biodiversité étant au programme nous allons créer une mare pédagogique à proximité du terrain de foot pour accueillir de petits amphibiens. Des nichoirs à oiseaux et insectes seront fabriqués et installés par les Services techniques

Le SPEPP Syndicat de production d'eau potable de la Prairie qui alimente en eau 4 communes, Ferrières en Gâtinais, Fontenay-sur-Loing, Préfontaines et Nargis envisage des recherches pour faire de nouveaux forages d'alimentation en eau potable pour 2021-22 car l'un des forages connaît un débit limité.

Le SIANF Syndicat intercommunal d'assainissement Nargis-Fontenay lance aussi des travaux : changement de l'armoire de commande de la station d'épuration, réfection du poste de relevage de l'avenue de la libération à Fontenay à côté de l'ancien.

Une cuve va être placée dans ce dernier afin d'injecter un traitement anti odeurs et de lutter contre la formation de gaz nocif (H₂S) dans les canalisations. Ceci supprimera les désagréments au niveau du Pont, du carrefour de la Croix blanche et de la route de Château Landon.

A partir de 2022

La sécurisation de la route des Bois de Vaux demande une étude notariale au niveau des accotements appartenant aux habitations et ne pourra pas être faite avant 2022

Une étude va être lancée dans toute la commune afin d'évaluer l'économie d'énergie qui pourrait être faite avec un éclairage par diodes électroluminescentes, LED. L'économie pourrait aller jusqu'à 65% et des subventions pour une mise en place en 2022 pourraient nous être allouées.

L'aménagement du centre bourg nous préoccupe en termes de circulation et de sécurité. Nous prenons conseil du CAUE Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Loiret, pour prévoir une refonte du lieu. Si vous avez envie de partager cette réflexion faites nous le savoir en mairie, vous serez les bienvenus : nous prendrons en priorité les 10 personnes directement concernées : Rue R. Beignet, route de Cornou, Place de l'église, rue Henri Thoizon, rue de la mairie et impasse du ruisseau, mais rien n'est fermé. Les habitants de ces rues ont été informés par un courrier explicatif.

Le cimetière est impacté par les fortes pluies qui pénètrent dans les caveaux. Il est prévu de canaliser ces eaux de pluie pour les acheminer vers un bassin en vue de l'infiltration par le sol.

Un aménagement esthétique sera apporté autour du columbarium par les services techniques avec petits galets blancs.

La réflexion est menée autour de la vidéo protection.

Des informations qui ne masquent rien

LE PHOTOVOLTAÏQUE

Le développement d'un projet photovoltaïque « au sol »

Phase « Amont »

Un accord foncier est noué entre un porteur de projet et un propriétaire.

Le porteur de projet engage des études de faisabilité (écologiques, paysagères...) afin de confirmer ou non le potentiel de son projet

Il entreprend une concertation (auprès de la Commune, de la Communauté de Communes, des administrations...) pour identifier les points durs de son projet.

Si le projet n'est pas conforme avec l'urbanisme, le porteur de projet sollicite la Commune et la Communauté de Communes pour faire évoluer le document d'urbanisme (au travers d'une révision du PLU ou d'une déclaration de projet)

Si les signaux sont résolument au vert, il entreprend la rédaction du permis de construire comprenant une étude d'impact sur l'environnement.

Phase « instruction administrative »

Le dossier de permis de construire est déposé en Mairie mais l'instruction est préfectorale. C'est la Direction départementale des territoires (D.D.T) qui s'assure de la complétude du dossier et si c'est le cas, le projet rentre en instruction.

La Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) formule son avis critique sur le projet et sur la qualité du dossier (MRAe Centre Val de Loire). Le porteur de projet est tenu d'apporter une réponse à l'avis de la MRAe

Le dossier est présenté en CDPENAF* (Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers) qui prononce un avis favorable ou défavorable, émet des réserves et des recommandations.

Les avis de la commune d'implantation, des communes voisines et de la Communauté de communes sont sollicités

Une enquête publique à l'initiative du porteur de projet est organisée pour une durée d'un mois.

A l'issue de la phase d'instruction administrative, le permis de construire est délivré par le Préfet si l'instruction a été concluante. Il est refusé dans le cas inverse.

Phase « contractualisation du prix de rachat d'électricité »

Afin de pouvoir construire la centrale photovoltaïque, le porteur de projet doit ensuite obtenir « un tarif de rachat ». Pour cela, le projet doit être impérativement « vertueux » en vérifiant notamment des critères de respect de l'environnement et de consommation d'espaces :

- Classement au PLU en N (Naturel) avec mention photovoltaïque (Npv...)
- Classement au PLU en U (Urbanisé) ou AU (A Urbaniser)
- Sites dégradés (anciennes carrières, décharges, délaissés d'aérodromes, sites pollués, terrains militaires)

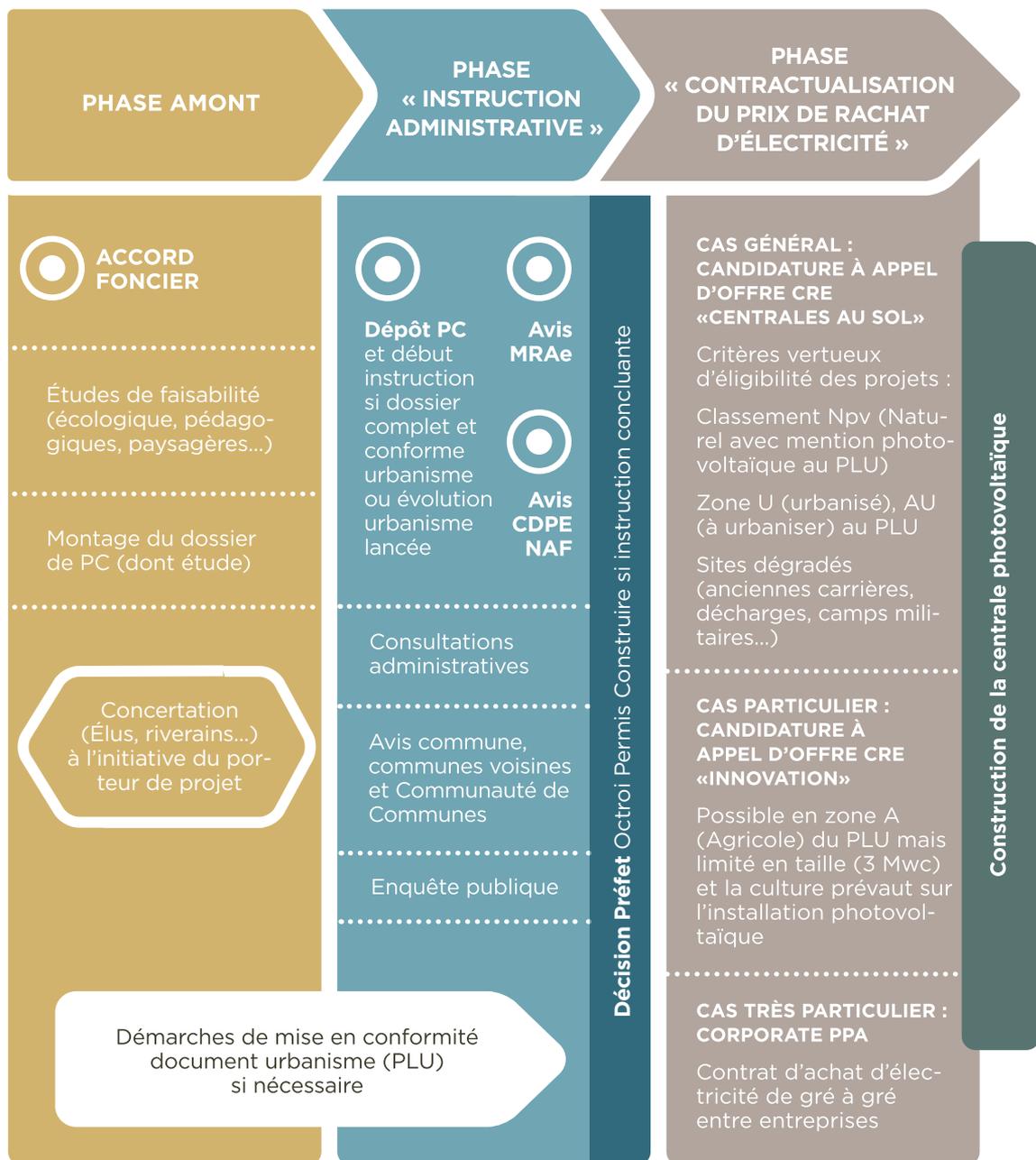
Il existe d'autres voies afin d'obtenir un tarif de rachat comme celui de l'appel d'offre CRE « Innovation » avec des prescriptions très strictes (production photovoltaïque secondaire couplée à une production agricole principale). La synergie de fonctionnement doit être démontrée. Une convention de suivi agricole est exigée.

*La CDPENAF regroupe des représentants de l'Etat, de Collectivités Locales, d'associations, du monde agricole (Chambre d'agriculture, syndicats agricoles, SAFER), des propriétaires ruraux et forestiers.

Elle émet un avis « très écouté » par le Préfet sur les plans et projets induisant une consommation d'espaces ainsi que sur le montant de la compensation collective agricole lorsque le projet affecte un espace cultivé.

Concernant les centrales photovoltaïques au sol, la CDPENAF du Loiret a construit la doctrine. Doctrine photovoltaïque CDPENAF 45

Synoptique d'un projet photovoltaïque



PC : Permis de Construire
MRAe : Mission Régionale Autorité environnementale

CRE : Commission de Régulation de l'Énergie
PLU : Plan Local d'Urbanisme

CDPENAF : Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

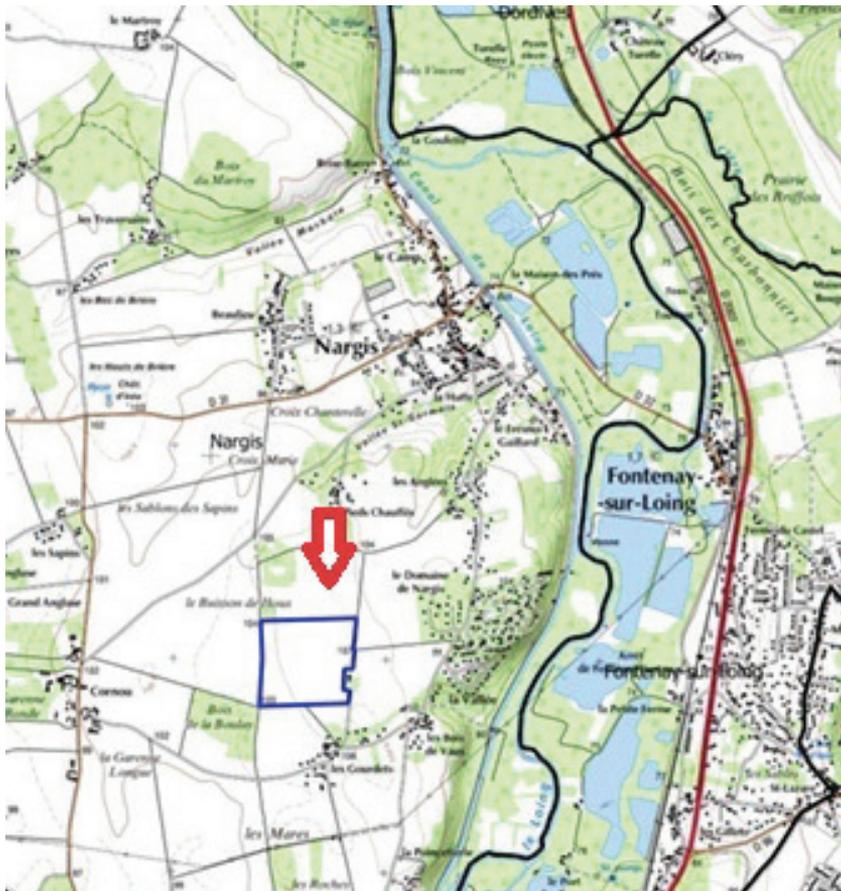
Corporate PPA : Corporate Power Purchase Agreement

PLUS PRÈS DE NOUS

Les élus municipaux de Nargis ont récemment été interpellés oralement, par courrier et pétition au sujet du développement de projets photovoltaïques sur le territoire agricole de la Commune.

Qu'en est-il?

- La société Abowind a déposé une demande de permis de construire une centrale photovoltaïque le 29 juin 2020 sur les terrains dits «des Gourdet» pour une surface de 16 ha.
- Un «bulletin d'information» concernant ce projet a d'ailleurs été déposé par cette Société dans les boîtes aux lettres des nargis-siennes et nargis-siens en début juillet 2020.
- Une étude de faisabilité menée par une autre société de photovoltaïque, Quadran, est en cours au lieu-dit «Croix quatine» sur 32 ha. Nous n'avons pas aujourd'hui d'information plus avancée quant aux caractéristiques précises de ce projet éventuel et de l'avenir qui lui serait donné à l'issue des études de faisabilité. A ce jour, ce projet ne fait pas l'objet d'une demande de permis de construire. En revanche deux parcelles de 8 ha chacune, à la Hutte et au Château d'eau ont été rejetées en fin d'année 2020 par la Chambre d'agriculture pour raison d'orientation incompatible avec l'agrivoltaïque.
- A notre connaissance il n'y a à ce jour sur notre commune, que ces deux projets de parcelles agrivoltaïques pour une superficie de 48 ha



Nous réaffirmons unanimement notre attachement à la ruralité de notre commune mais, comme toute citoyenne et tout citoyen, nous sommes impliqués, voire soumis au développement des énergies renouvelables indispensables à la transition énergétique entamée par notre pays.

Soyez convaincus que le Conseil municipal ne se prononcera qu'après avoir eu une connaissance factuelle et détaillée de tout projet.

Nous nous attacherons à faire la balance précise et objective des avantages du projet au regard des inconvénients qu'il présenterait. Nous accorderons en particulier la plus grande vigilance à ce que les vocations agricoles des terres soient respectées.

Sans connaissance précise et factuelle de quelque projet que ce soit, le Conseil municipal s'abstiendra de toute décision, notamment en termes d'évolution des dispositions d'urbanisme.

C'est d'ailleurs pour cette raison que, dans l'actualité récente de l'élaboration du PLU de la Communauté de communes des Quatre Vallées, le secteur dit des «Gourdet» a été conservé en zone agricole «A», sans mention spécifique d'activité photovoltaïque («Aph»).

Malgré des sollicitations de l'Administration pour placer cette zone en Aph, nous avons exprimé notre souhait qu'elle reste en A afin d'avoir l'assurance que la parcelle conservera sa vocation agricole de façon prépondérante.



DU CINÉMA À NARGIS

Aller au cinéma est un des loisirs préférés des Français quand cela est possible sur le plan sanitaire mais quand on habite en milieu rural on hésite parfois à remonter dans sa voiture pour se rendre « en ville ».

L'association Vox Populi de Château Renard offre du cinéma aux ruraux depuis 1994 et même du cinéma de plein air. Cette association exporte aujourd'hui les séances de cinéma avec billetteries dans les salles polyvalentes et les salles des fêtes. Cette initiative est soutenue par 2 communautés de communes, la 3CBO et la CC4V et le programme européen Leader au titre de la valorisation touristique. Nous avons passé une convention pour être « Village étape » dans le circuit de cinéma itinérant de Vox Populi pour : 1 séance tous les 2 mois le vendredi soir dans la salle polyvalente avec nécessité de le savoir très

tôt en raison des locations. Les films sont tout à fait récents et le coût en est le suivant : adulte 6.50 €, adhérent 5.50 €, handicapé 4 €, plus de 65 ans 5.50 € et groupes 5 €. Vox populi propose aussi des combinaisons film enfant l'après midi, suivi d'un film adulte le soir. Cette réalisation est évidemment soumise aux aléas sanitaires...



Vie associative

ASSOCIATIONS ET BIBLIOTHÈQUE

ASSOCIATION	PRÉSIDENT(E)	COORDONNÉES
ANCIENS COMBATTANTS	Maurice Péron	02.38.95.74.90
ATELIER D'ART	Colette Ginfray	06.78.02.03.94
CARPE DE CEPOY LA GÂTINAISE	Daniel Frot	06.89.79.48.80
COMITÉ DES FÊTES ET DES LOISIRS	Sonia Brunelin	06.32.75.65.29
D'ART ET DE CŒUR	Chantal Rougier	07 86 38 64 79
ES-UNRPA	Maryvonne Dubois	07.88.68.90.41
JOUR DE FÊTE	Karim Boufidjeline	02.38.95.82.54
NARGIS PAYSAGE AGRICULTURE TOURISME	Isabelle Thoizon	02 38 95 89 72
REFUGE D'ANIMAUX	Jean-Pierre Grzelczak	06.49.45.99.22 et 02.38.95.88.48
SOCIÉTÉ DE CHASSE	Pierre Lecland	02.38.95.71.55
SPORT ET LOISIRS	Nicole Devader	02.38.95.82.63
SYNDICAT AGRICOLE	Jean-François Thoizon	06.12.80.74.94



Demande de subvention

Pour toute demande informez-vous sur www.mairie-nargis.fr : vous trouverez l'imprimé, le règlement et la date limite pour effectuer la demande.

Nous invitons l'ensemble des associations à nous faire connaître régulièrement leurs activités afin que nous puissions en assurer la diffusion, soit par voie de presse, soit par le site communal www.mairie-nargis.com

La carpe de Cepoy la Gâtinaise

Cette association de pêche est une APPMA : Association de pêche et de protection des milieux aquatiques. Des ateliers de sensibilisation à la pêche et à son environnement existent pour les plus jeunes. Il convient de remercier vivement Maurice Breuil pour ses années de présidence et l'attention délicate qu'il portait aux jeunes enfants lors des journées de fête de la pêche. Monsieur Daniel Frot de Corquilleroy lui succède. C'est également cette association qui organise annuellement en juin, la fête de la pêche et alevine les étangs de la Prairie pour le plaisir des pêcheurs de tout âge.

Bibliothèque

La bibliothèque de Nargis, située dans la cour de l'ancienne école 55, rue de la mairie, Salle Lilian Rolfe, est ouverte en dehors des vacances scolaires aux horaires suivants :

- samedi de 10 h 30 à 11 h 30 permanence de Séphora Monnerot

La bibliothèque d'Orléans passe régulièrement dans les communes et cela fluidifie les commandes et les retours

État civil

Naissances

Lilou Joly
Lise Cegielski
Lucas Dufour
Lucio Ferreira
Luka Le Goff
Maddy Herrmann
Manon Stranart
Naïl Ghiloufi
Tiago Antunes

(Plus 2 autres ne souhaitant pas être mentionnés)



Né le 08 juillet 1951 à Paris, **Didier Cop** avait choisi en 2011 de venir vivre sa retraite à Nargis. Il est décédé à l'âge de 69 ans.

Elu 2ème adjoint au maire le 26 mai 2020, Didier Cop avait été appelé aux affaires communales en même temps que l'intégralité de la liste de M. De Temmerman à la suite du premier tour des élections municipales et communautaires le 15 mars 2020. Il s'agissait de son premier mandat municipal.

En sa qualité d'adjoint au maire, Didier Cop était chargé plus particulièrement de la gestion du personnel communal et de l'urbanisme. Il était également élu communautaire au sein de la CC4V où il avait pris ses fonctions en juillet 2020. Il était membre de la commission « développement économique et commerce » au sein de cette structure intercommunale.

Bien qu'élus depuis peu, il assurait ses nouvelles fonctions municipales avec beaucoup de sérieux, de disponibilité et de compétences. Il était très apprécié pour son implication et ses qualités humaines, tout particulièrement par le personnel communal dont il était l' élu référent.

Ses obsèques religieuses ont eu lieu le 27 novembre à l'église Saint Germain de Nargis.

Partis en 2020

Didier Cop
Georges Auberger
Gérald Petit
Jean Delteil
Martine Lebert veuve Vittaz
Pierre Soler
René Potard
René Rabut
Roberte Guerret veuve Chauvot

Mariages

Nicolas Nowicki et Isabelle Decaudun
Pascal Lenormand et Fabienne Verbaere
Jean-Christophe Fourment et Emilie Jolivet
(Plus un 4ème ne souhaitant pas figurer)



Les conditions sanitaires ne nous ont pas permis, alors que nous le faisons chaque année, de réunir pour les mettre à l'honneur, les brillants sportifs du village ou les personnes qui se sont illustrées par leur action ou leur comportement valeureux et nous le regrettons.

A l'heure où nous écrivons il n'est pas encore possible de dresser un vrai calendrier prévisionnel de nos événements et manifestations. Le Comité des fêtes prévoit, sous toutes réserves, un « nettoyage de printemps » de la commune le **20 mars**, une chasse à l'œuf le **4 avril**, une première brocante le **13 juin** et le **12 septembre** une deuxième brocante.

N'oubliez pas que nous possédons un système de « **SMS à la population** » destiné à vous prévenir de toute information importante concernant la commune. Informations climatiques, sanitaires, scolaires, sociales, travaux, coupures d'eau ou d'électricité etc. Pour être inscrit, déposer en mairie une enveloppe cachetée marquée SMS, au nom d'Hélène Dhams et contenant votre numéro ou envoyer un mail à : hsma16723@gmail.com



*pour traiter l'information
au plus près de l'actualité,
nous sommes présents sur :*

www.mairie-nargis.com

et Facebook 
Ville de Nargis

EN RAPPEL
accueil du public en mairie :
lundi, mardi, vendredi
de 9 h à 12 h 30

Cette année fut rude à maints égards aussi, nous vous proposons un petit coin de lumière pour finir ce bulletin avec ce beau poème de Paul Eluard :

Il y a toujours, puisque je le dis,
Puisque je l'affirme,
Au bout du chagrin
Une fenêtre ouverte,
Une fenêtre éclairée,
Il y a toujours un rêve qui veille,
Désir à combler, faim à satisfaire,
Un cœur généreux,
Une main tendue, une main ouverte,
Des yeux attentifs,
Une vie, la vie à se partager.



Mairie

1, rue de la Mairie
45210 NARGIS
Tél : 02 38 26 03 04
Fax : 02 38 26 03 05
accueil@mairie-nargis.fr

En complément de notre édition bi-annuelle du L.I.E.N
(Les Informations et Evénements de Nargis) nous vous invitons
à consulter régulièrement l'agenda de la commune, sur :

www.mairie-nargis.com

Les temps forts de la commune y sont annoncés ou relatés.